

Salle de shoot à Paris, le sujet qui fait débat.

Article rédigé par , le 08 novembre 2016

Communiqué de Presse

Après la campagne de sensibilisation lors de l'UEFA 2016, les bénévoles de l'association *Non à la drogue Oui à la vie* ont ciblé le quartier de la salle de shoot à Paris le samedi 22 octobre. Ils ont ainsi distribué plus de 1900 livrets *La vérité sur le cannabis* et ont sensibilisé plus de 75 commerçants.

La salle de shoot a ouvert ses portes le 17 octobre 2016 dans le 10ème arrondissement de Paris.

Le lendemain, une question écrite à l'attention de Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé a été mise dans le Journal Officiel par le député Laurent Wauquiez. Il dit : « L'installation de salles de shoot suppose un arrangement avec la loi de 1970 qui réprime l'usage et le trafic de stupéfiants. Cet assouplissement de la législation en vigueur créera une demande accrue de stupéfiants et une augmentation du trafic ainsi que du nombre de toxicomanes dans les quartiers concernés. Par ailleurs cette décision a, une nouvelle fois, été prise sans aucune concertation avec les élus locaux et les riverains. De plus toutes les expérimentations en la matière dans les autres pays européens se sont avérées inefficaces dans la lutte contre la consommation de produits stupéfiants. »

On estime qu'environ 208 millions de personnes dans le monde, dont 13,5 millions en France, consomment des drogues illégales. La drogue illégale la plus courante est le cannabis. D'après le rapport 2008 des Nations Unies sur la drogue, environ 3,9% de la population mondiale entre 15 et 64 ans consomment du cannabis.

Les effets immédiats de la prise de cannabis comprennent une accélération des battements du cœur, une désorientation, un manque de coordination physique, souvent suivis par une dépression ou une somnolence. Certains consommateurs souffrent de crises de panique ou d'inquiétude. Suivant une étude récente, le cannabis modifie la structure des cellules du sperme ainsi que de l'ADN.

«Même si une mère n'a jamais consommé du cannabis dans sa vie, les mutations transmises par le sperme d'un père peuvent causer des maladies graves et mortels chez leurs enfants», dit le Professeur Stuart Reece et le Professeur Gary Hulse de l'école de UWA de psychiatrie et de sciences cliniques.

C'est pourquoi l'association Non à la drogue, Oui à la vie, créée en 1991, a pour unique objectif la prévention sur les dangers des drogues. L'information à grande échelle est la solution la plus efficace face à ce fléau social car elle apporte la connaissance nécessaire pour que les jeunes ne soient plus dans l'ignorance. L'association donne des livrets d'information gratuits qui permettent à chacun de connaître les effets des drogues les plus courantes.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site : www.nonaladrogue.org

Contact : Catherine Cros, Présidente 06 63 78 72 44